

# De nouvelles solutions pour vos trajets en Île-de-France dès le 1er janvier !

La **Ville de Dugny** vous informe des évolutions mises en place par la **RATP et Île-de-France Mobilités** pour rendre vos déplacements plus simples et flexibles. Voulu(e) par **Valérie Péresse**, présidente de la région Île-de-France, **cette révolution de la billettique marque la fin des tarifications par zone.**

## Deux nouveaux tickets adaptés à vos besoins

Deux **nouvelles options de tickets** seront **disponibles dès le 1er janvier** pour mieux répondre à vos habitudes de déplacement :

### Ticket Métro-Train-RER

- **Tarif unique** : 2,50 € (1,25 € en tarif réduit).
- **Valable pour** : Tous les trajets en métro, train ou RER dans l'Île-de-France (hors gares et stations aéroportuaires).
- **Où l'acheter ?** Sur un passe Navigo Easy ou directement via votre téléphone/montre connectée.

### Ticket Bus-Tram

- **Tarif unique** : 2 € (1 € en tarif réduit).
- **Valable pour** : Les trajets en bus et tramway dans l'ensemble de la région (sauf certaines lignes comme les T11, T12, T13 ou les bus aéroportuaires).
- **Chargement** : Pass Navigo Easy ou support numérique (smartphone, montre connectée).

**À noter** : Si vous combinez plusieurs modes de transport, comme le métro et le bus, vous devrez utiliser un ticket pour chaque mode. Une solution plus simple ? Optez pour Navigo Liberté +, qui inclut la correspondance gratuitement !

## Navigo Liberté + : des déplacements encore plus libres

**L'offre Navigo Liberté + s'étend désormais à toute l'Île-de-France**, vous permettant de voyager sans avoir à acheter de tickets à l'avance.

### Les avantages

#### Des tarifs réduits

- **Ticket Métro-Train-RER** : 1,99 € (0,98 € en tarif réduit).
- **Ticket Bus-Tram** : 1,60 € (0,80 € en tarif réduit).
- Correspondances **gratuites** entre **métro/train/RER** et **bus/tram**.

#### Un coût plafonné

Vous ne paierez **jamais plus de 12 € par jour** (hors trajets aéroportuaires).

#### Païement simplifié

Vos trajets sont comptabilisés et facturés par **prélèvement automatique le mois suivant**. Si vous ne voyagez pas, vous ne payez rien !

#### Souscription facile

- Directement en ligne sur le site d'Île-de-France Mobilités.
- Ou auprès des agents en stations ou gares.

Ces nouveautés visent à rendre vos trajets plus simples et économiques.

Pour en savoir plus, et découvrir les autres nouveautés, rendez-vous sur [iledefrance-mobilites.fr](https://iledefrance-mobilites.fr).

Dès janvier 2025

# C'EST LA RÉVOLUTION BILLETTEQUE !

Pour les voyageurs occasionnels,  
2 tickets à tarif unique pour voyager dans  
toute l'Île-de-France (sauf aéroports).



Plus d'informations sur [iledefrance-mobilités.fr](https://iledefrance-mobilités.fr) et auprès des agents en gares et stations.